

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

La session criminelle pour mineurs à l'heure du bilan

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

VOILÀ 3 ans que la juridiction des mineurs du tribunal de Port-Gentil n'a plus tenu de session criminelle. Celle qui vient de se dérouler était donc bienvenue. D'abord pour les mis en cause voulant être fixés sur leur sort. Ensuite pour les victimes ou leurs parents qui attendaient de voir les bourreaux être punis conformément aux lois en vigueur. De cette session, on retient que 14 affaires étaient inscrites au rôle: 4 coups mortels, un viol sur une personne vulnérable (femme enceinte), une tentative de viol, 3 vols avec violences et 5 vols avec armes blanches. Lors des sentences, les dossiers liés aux coups mortels ont retenu l'attention de tous. De tous ces cas, 3 mis en cause ont bénéficié

de la levée des mandats de dépôt. Un seul a été condamné à 3 ans de réclusion criminelle, dont un avec sursis. Pour les 5 cas de vols avec armes blanches, les peines vont d'un à 3 ans de prison, avec des sursis compris entre un an et un an et demi pour certains accusés. Concernant les deux cas de vols avec violences, 3 ans de réclusion criminelle (dont un an de sursis pour le premier et un an et demi pour le deuxième) ont été prononcés à l'encontre des accusés. Ceux des viols sur mineurs de moins de 15 ans ont été déclarés non coupables, et donc relaxés. Pour le cas de viol sur personne vulnérable, l'accusé a pris 3 ans de réclusion criminelle. Notons que les avocats des différents accusés ont accepté de plaider gratuitement, tout comme les assesseurs qui ont siégé sans compensation financière.



La présidente de la juridiction des mineurs de Port-Gentil, Greta Clarielle Marat-Abyla Tchandi, se montre satisfaite du travail abattu.

Affaire Satram : Nicolas Nguema finalement écroué à "Sans-Famille"

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

NICOLAS Nguema a été finalement placé sous mandat de dépôt, hier mercredi 30 décembre 2020, après une nouvelle comparution devant le juge d'instruction. Portant la double casquette d'homme d'affaires et politique gabonais, il est soupçonné par la justice de son pays d'avoir vendu une barge appartenant au Groupe Santullo. Ledit équipement aurait fait l'objet d'une saisie par la même justice.

Or, lors d'une conférence de presse organisée par ses conseils, à savoir Mes Jean-Paul Moubembe et Anges Kevin Nzigou, les clients mandataires légaux du Groupe Santullo au Gabon, il était apparu que ces derniers avaient le mandat de Mme Santullo pour vendre ce bien. "Et la barge en question ne faisait l'objet d'aucune saisie", avaient rassuré les avocats au cours d'une récente rencontre avec les médias natio-



Nicolas Nguema a finalement été placé sous mandat de dépôt hier par le juge d'instruction.

naux et internationaux. Le 23 décembre dernier, sieur Nicolas Nguema a été laissé en liberté provisoire par le juge d'instruction. Lequel l'a, finalement, à nouveau convoqué ce mercredi matin. C'est au terme d'une nouvelle audition que le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt à la grande maison d'arrêt de Libreville où il attend désormais son jugement, avec l'assistance de ses avocats.

Appel d'Offres N°003/2020/AMIFA-GA

1. Contexte et justification

Atlantic Microfinance For Africa Gabon (AMIFA GABON), filiale du Groupe Banque Centrale Populaire du Maroc, lance un appel d'offres ouvert pour la sélection d'entreprises en vue de la conclusion d'un marché cadre pour la réalisation des travaux d'aménagement de ses agences au titre des trois (03) prochaines années.

L'appel d'offres est ouvert à toutes entreprises installées au Gabon et respectant les critères de participation contenus dans le dossier d'appel d'offres.

2. Composition des lots

L'ensemble des travaux nécessaires à réaliser comprend les corps d'état suivants :

LOT 1 : Gros œuvre-Menuiserie-Revêtement-Électricité Courant fort-Plomberie-Climatisation

LOT 2 : Sécurité incendie-Vidéo surveillance- Câblage Informatique-Gestion d'accès

3. Achat de dossiers

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressés par ces travaux d'aménagement, pour lesquels ils doivent soumissionner dans l'un (1) ou les deux (2) lots, sont invités à s'adresser au bureau d'études ci-après pour l'achat du dossier complet d'appel d'offres contre paiement d'un montant de frais de 40.000 FCFA :

CABINET UNIVERSALIS

BP : 7703 LIBREVILLE

645, Rue Joseph DEEMIN

Quartier Louis, en face de Gabon Pain et du Restaurant THE PRIME

Contact : 066.74.02.92/074.41.90.23/066.24.50.00

4. Dépôt des offres

Les offres en dossier physique seront déposées conformément aux instructions contenues dans le dossier d'appel d'offres, à l'attention du Directeur Général d'Atlantic Microfinance For Africa Gabon :

AMIFA GABON

BP : 839 Libreville

RDC Immeuble ZEBRA, à côté de l'Ambassade de la Côte d'Ivoire, Quartier Louis

Contact : 011.73.47.00

Au plus tard le **18 janvier 2021 à 15H00**. Passé ce délai, les offres reçues seront rejetées.

5. Dépouillement des offres

Le dépouillement des offres se fera séance grand public à une date qui sera communiquée à l'ensemble des soumissionnaires.